

tion comprendre les services suivants: a) une direction des aliments et drogues, b) une direction des enquêtes sur les coalitions, c) une direction de recherche économique chargée de la recherche sur les questions découlant de la législation sur les coalitions, les brevets, les sociétés, le crédit à la consommation et autres questions économiques, d) une direction des mesures législatives sur le crédit à la consommation, et e) une direction des autres mesures législatives d'intérêt particulier au consommateur.

L'Association souhaite ardemment la formation d'un tel comité, le plus tôt possible. Je signalerais que cet après-midi le premier ministre s'est dit convaincu que d'autres mesures seraient requises. Il parlait, bien entendu, d'autres mesures pour la réorganisation gouvernementale, et pour la nouvelle évaluation du travail des ministères.

J'en suis sûr: des millions de consommateurs au pays ce soir sont convaincus que non seulement des mesures supplémentaires seront requises, mais que cette mesure précise, soit la création d'un ministère de la consommation, n'a que trop tardé. J'insiste auprès du gouvernement sur la nécessité d'inclure dans sa réorganisation le début d'un ministère, en bonne et due forme, de la consommation, auquel un ministre consacrerait tout son temps.

L'urgence est grande. De mois en mois le coût de la vie monte. Les consommateurs se plaignent de l'étiquetage, des emballages trompeurs, de l'ignorance dans laquelle ils sont tenus sur le coût du crédit et de mille et une autres choses. Lorsque ces plaintes ont été soulevées à la Chambre à plusieurs reprises depuis le début de l'année, personne du côté du gouvernement n'a été en mesure d'y répondre. J'exhorte donc le gouvernement, s'il désire vraiment représenter les intérêts des Canadiens, à ne pas s'en tenir aux intérêts de certains groupes au pays, ouvriers industriels, cultivateurs ou autres, mais à prendre le temps de regarder l'ensemble du peuple canadien dans cette activité qui nous concerne tous, soit l'achat des choses au pays dont nous avons tous besoin tous les jours.

J'estime que nous devons, sans tarder, créer un ministère de la Consommation dans le cadre de la reconstitution du gouvernement.

L'hon. M. Hamilton: Monsieur le président, lundi dernier lorsque j'ai vu au *Feuilleton* le projet de résolution groupant cinq ministères, j'ai immédiatement reconnu l'astuce de cette initiative. Au lieu de présenter un simple

projet de résolution, suivi d'une simple mesure législative visant chaque ministère—ce qui serait la façon régulière et normale de procéder—le gouvernement a cherché à restreindre la discussion en groupant les cinq ministères dans un seul projet de résolution.

Comme c'est le cas pour quiconque cherche à jouer de ruse avec la Chambre des communes, le gouvernement est tombé dans un piège comme lui seul peut le faire. Il a oublié un ministère-clef, celui des Forêts et du Développement rural. J'en parle, monsieur le président, parce que mes observations...

L'hon. M. Nicholson: Le député me permet-il de lui poser une question? A-t-il entendu les observations du leader de la Chambre, à la fin de l'après-midi, à ce propos? Les lui a-t-on transmises, s'il ne les a pas entendues?

L'hon. M. Hamilton: Je n'ai pas entendu les observations du leader de la Chambre mais on m'en a parlé. Je ne veux mettre personne dans l'embarras en prenant sa déclaration trop au sérieux. Je signale tout simplement qu'en cherchant à réduire le débat, le gouvernement va le rendre chaotique. Plusieurs députés de tous les partis aimeraient traiter en détail de plusieurs de ces ministères. On espère encore, bien entendu, que chacun des ministres impliqués indiquera par une réponse, sa ligne de conduite.

Depuis décembre, au moment de l'annonce, nous attendons avec patience que les ministres formulent une déclaration à la Chambre pour nous permettre d'envisager d'une façon constructive des propositions en matière de ligne de conduite, que le ministre pourrait inclure dans son nouveau ministère.

Ceci dit en guise d'introduction, j'aimerais maintenant aborder les points que renferme le projet de résolution. Le chef de l'opposition a déclaré, entre autres cet après-midi, que la meilleure raison du changement c'était l'expérience, contrairement au concept du changement à des fins expérimentales. Le député de Parry-Sound-Muskoka, je crois, est allé au cœur du problème, en disant que peu importe le nombre de ministères que l'on crée, ce sont les résultats qui comptent. Ainsi, malgré l'expérience limitée que j'ai eue, je le reconnais, je vais discuter de la réorganisation des ministères.

Le chef de l'opposition a dit que, d'après ses constatations, il devrait y avoir deux échelons de cabinet. Il a laissé entendre qu'il devrait y avoir des ministres supérieurs et à